



Pétition pour l'abolition de la fonction de lieutenant-gouverneur et l'institution d'une véritable fonction électorale de chef de l'État du Québec

- Attendu que l'État consacre des sommes considérables à soutenir la fonction de lieutenant-gouverneur;
- attendu que la fonction de lieutenant-gouverneur est occupée par une personne nommée, non élue;
- attendu que la nomination à la fonction de lieutenant-gouverneur est la prérogative d'une nation qui n'a pas son foyer au Québec, la prérogative d'une nation étrangère;
- attendu que l'Assemblée nationale du Québec représente le peuple du Québec et ce peuple seulement;
- attendu que le peuple du Québec est représenté par l'Assemblée nationale du Québec et par cette assemblée seulement;
- attendu que le peuple du Québec n'a rien à voir avec la monarchie britannique ou quelque monarchie que ce soit :

les soussignés exhortent l'Assemblée nationale du Québec d'abroger la fonction de lieutenant-gouverneur et d'en confier les responsabilités au Président de l'Assemblée nationale du Québec.

nom	adresse	courriel	signature